

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 23 (1935)

**Heft:** 453

**Artikel:** Les femmes et la Société des Nations : les femmes et la XIXe Conférence internationale du travail

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-261960>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

res au conseillers municipaux régulièrement élus, ces adjonctions se faisant, soit par cooptation, soit par vote spécial des électeurs, soit encore par désignation par les femmes elles-mêmes... Il semble bien en tout cas que ces dernières élections ont démontré tout un champ fécond d'activité suffragiste, que nos amies vont s'employer sans trêve à cultiver, et à exploiter, de trop belles perspectives féministes leur étant offertes pour qu'elles ne se hâtent pas d'en profiter.

Vont-elles seules en tirer parti? et n'y a-t-il pas aussi pour nous, suffragistes suisses, un enseignement à déduire de ces élections printanières chez nos voisins? Allons-nous nous borner à paisiblement les regarder faire, en marquant les points? Que leurs méthodes tournent à celles des suffragettes, c'est indéniable, avec plus de modération toutefois, moins de résolution froide, et ce joli brin de panache français, qui sait esquiver le ridicule et manifester un courage souriant et spirituel. Mais devant l'obstruction consciente, l'égoïsme, la méfiance du Sénat, on comprend que les suffragistes suisses se lassent, comme se lassent il y a vingt ans les Anglaises dans une situation à peu près analogue. Mais nous, femmes suisses, ne nous lassons-nous pas aussi devant l'obstruction, l'incompréhension, l'hostilité, non pas seulement de nos parlementaires, mais de nos électeurs, seuls souverains en cette matière — et disons-le aussi, de nos futures électrices, si indifférentes, si apathiques, si méfiantes? Certes, notre système électoral, beaucoup plus compliqué, nous semble-t-il, qu'en France, nous rendrait peut-être difficile l'organisation de manifestations comme celles de Villeurbanne, de Paris ou de Marseille; mais le risque à courir de pareilles tentatives ne viendrait-il pas surtout chez nous de l'abstention et de l'égoïsme de trop de femmes?

— Qu'en pensent nos lectrices?...

J. GUEYBAUD.



## Les Femmes et la Société des Nations

### Les femmes et la XIX<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

Liste de femmes membres de déléguées (Nominations reçues au 25 mai)

AFRIQUE DU SUD: Mrs. Stanley de Villiers, conseillère technique gouvernementale.

ÉTATS-UNIS: Miss Grace Abbott, professeur à l'Université de Chicago, ancienne directrice du Bureau de l'Enfance, première déléguée gouvernementale.

Id. Miss Marg. Schönfeld, conseillère technique gouvernementale.

INDÉ: Begum Navaz, conseillère technique gouvernementale.

NORVÉGE: Mrs. Karlson, déléguée gouvernementale.

POLOGNE: Mme Eug. Wasniewska, députée, conseillère technique ouvrière.

ROUMANIE: Mme Rommiciano, conseillère technique gouvernementale.

SUÈDE: Mme K. Hesselgren, ancien sénateur, déléguée gouvernementale.

SUISSE: Mme Dora Schmidt, conseillère technique gouvernementale.

YUGOSLAVIE: Mme Milena Anataskovitch, membre du Comité de l'Alliance internationale, conseillère technique gouvernementale.

\* \* \*

## IN MEMORIAM

### Jane Addams

C'est une femme de grande valeur morale et intellectuelle, qui celle dont la presse vient de nous apprendre la mort, un chef reconnu et vénéré du mouvement féministe américain, une des six seules femmes dont l'activité désintéressée et l'influence mondiale pour le bien aient été reconnues par l'attribution de la plus grande distinction internationale qui existe: le prix Nobel. Miss Jane Addams, dont la physionomie a été évoquée tout récemment par l'un des timbres-poste suffragistes émis à l'occasion du Congrès d'Istanbul, vient en effet de succomber aux suites d'une opération, courageusement supportée, et s'est éteinte paisiblement à Chicago à l'âge de soixante-quatorze ans.

Elle était née en 1860, et avait passé sa jeunesse à la campagne, élevé par des parents professant déjà des idées de large tolérance et de progrès. Son père, ami du président Lincoln, était un antislaveryiste dont l'influence, en cette période de guerre civile au sujet de l'esclavage entre les Etats du Nord et les Etats du Sud, se marqua profondément sur elle. Tout naturellement, elle se consacra toute jeune au travail social, voyagea, vint en Europe, y connut Tolstoï à Yassna Polyana, Ruskin et Arnold. Toynbee en Angleterre, visita les «settlements» londoniens, et à son retour en Amérique, en 1899, fonda à Chicago le centre social, universellement connu sous le nom de Hull House, le premier «settlement» de son pays, qui devint un lieu de rencontres, de discussions, de recherches scientifiques, d'activité pratique, le tout orienté dans le sens des réformes sociales.

Suffragiste convaincue, dès sa jeunesse, Jane



Cliché Mouvement Féministe  
Jane ADDAMS

Addams fut aussi une protagoniste de notre mouvement aux Etats-Unis, et contribua activement au travail pour le bien public, dans les Commissions municipales d'hygiène publique et d'éducation de Chicago. Plus tard, elle collabora avec Th. Roosevelt, pour fonder un parti nouveau sur la base des réformes sociales. Mais ce fut surtout la grande cause de la paix qui fut l'œuvre de son âge mûr: organisatrice de plusieurs Congrès et rencontres, au début de la guerre mondiale,

elle contribua à fonder en 1919 la Ligue Internationale de Femmes pour la paix et la liberté, qu'elle présida jusqu'à sa mort, traversant régulièrement l'Océan jusqu'en 1929 pour diriger ses Congrès. C'est cette activité pacifiste qui lui a valu le prix Nobel en 1921. Elle lui valut aussi d'autres manifestations d'ordre différent, de la part de ceux qui ne pouvaient comprendre sa largeur d'idées, sa tolérance; de même que son énergique campagne contre la corruption politique aux Etats-Unis fut combattue par tous les moyens, mauvais ou bons, par ceux qui se sentaient visés. Mais l'opposition ne faisait que grandir sa tranquille assurance à chercher à réaliser le bien, sous toutes ses formes et partout,

Jane Addams a beaucoup écrit au cours de sa longue carrière. On peut citer parmi ses ouvrages les plus appréciés: *Vingt ans à Hull House* (qui a été largement traduit et répandu); *La démocratie et la morale sociale*; *La jeunesse et les rues de la cité*; *Une nouvelle conscience et un ancien fléau* (livre consacré à la prostitution); *La longue route des souvenirs féminins*; *Le pain et la paix en temps de guerre*, etc. C'était une petite femme frêle, sans grande apparence extérieure (nous nous souvenons de l'avoir vue à Genève, il y a quelques années), mais à qui ses qualités marquées, son pouvoir de sympathie, son courage, son immense énergie, ses dons d'organisation, son esprit créateur et administrateur digne d'un homme d'Etat, donnaient un charme moral incomparable et irrésistible. On ne pouvait parler d'elle qu'avec respect et admiration.

Et c'est pourquoi, nous nous inclinons avec émotion et regret devant son souvenir, disant toute notre sympathie à celles, à travers le monde comme aux Etats-Unis, que sa mort met plus spécialement en deuil.

M. F.

## Association suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 15 et DIMANCHE 16 JUIN 1935

## XXIV<sup>e</sup> Assemblée Générale à Frauenfeld

### Ordre du Jour :

SAMEDI 15 JUIN, à 15 h.: Assemblée publique (Salle de l'Hôtel Bahnhof).

1. Appel des délégués.
2. Rapport annuel.
3. Rapport financier.
4. Cotisation 1935/36.
5. Proposition de la section de St-Gall.
6. Proposition de la section de Bâle.
7. Proposition de la section de Biel.
8. Rapport de la Commission de crise (en français).
9. Rapport de la Commission «Femme et Démocratie».
10. Cours de vacances 1935 (en français).
11. Divers et propositions individuelles.

A 17 h.

### Le Mouvement féministe au Service de la Famille

Conférence par Mme E. VISCHER-ALIOTH, Bâle (en allemand)

A 19 h.: Souper en commun à l'Hôtel Bahnhof (3 fr. 50).

Soirée familiale

DIMANCHE 16 JUIN, à 10 h. 15: Assemblée publique (Salle du Grand Conseil).

### La conception de l'humanité et la démocratie

Conférence par M. W. NAF, professeur à l'Université de Berne (en allemand)

### Le Féminisme en Orient

Conférence par Mme E. GOURD, Genève (en français)

A 12 h. 15: Départ en autocar pour **Mannenbach**, sur le lac de Constance. (Invitation de la section de Thurgovie).

A 13 h.: Diner à l'Hôtel Schiff (2 fr. 50).

Retour à Frauenfeld vers 16 h.

Les déléguées sont priées de se trouver samedi à 14 h. 30 dans la salle de l'Hôtel Bahnhof pour échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

**Hôtels recommandés:** (Les prix comprennent le logement et le petit déjeuner): *Hôtel Bahnhof* et *Hôtel Falken*: avec eau courante fr. 5.—, sans eau courante fr. 4.50; *Hôtel Krone*: sans eau courante fr. 4.50; *Hôtel Hirschen*: avec eau courante fr. 4.20; *Hôtel antialcoolique Helvetia*: sans eau courante fr. 3.70 et fr. 4.20.

En outre, un certain nombre de logements gratuits sont aimablement mis à notre disposition.

Toutes les inscriptions (hôtel, logement gratuit, souper, autocar, dîner), doivent être adressées avant le 31 mai à Mme E. Sulzer, Laubgasse, 36, Frauenfeld.

## AVIS IMPORTANT

Nous prions tous nos lecteurs et correspondants de bien vouloir prendre note qu'à partir de la parution de ce numéro, l'adresse de la Direction et de la Rédaction de notre journal sera de nouveau

**CRETS DE PREGNY, GENÈVE**  
où devront être envoyés toutes les lettres, tous les manuscrits, documents, livres, etc. etc. L'adresse de l'Administration (abonnements, changements d'adresses, vente au numéro, etc.) reste comme par le passé **14, rue Michel-Crest, Genève**.

## Le travail des Commissions

### Egalité des conditions du travail (suite de la page précédente)

En outre, il a été décidé également à l'unanimité d'adresser à la Conférence Internationale du Travail, qui va se réunir dès le 4 juin prochain à Genève, la pétition suivante, au sujet d'une proposition formulée par la Fédération Internationale des Syndicats chrétiens sociaux, et tendant à réglementer le travail féminin et à le remplacer par le travail masculin:

A la XIX<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail

Les représentantes soussignées d'organisations internationales et nationales signalent les faits suivants:

(a) Que la question du chômage parmi les jeunes travailleurs figure à l'ordre du jour de la XIX<sup>e</sup> Conférence Internationale du Travail qui aura lieu à Genève au mois de juin 1935.

(b) Que la Fédération Internationale des Syndicats chrétiens, préoccupée de cette question, a pris l'initiative de présenter une pétition à la Conférence du Travail en vue d'obtenir l'appui moral et matériel des autorités pour remédier à la situation actuelle des jeunes chômeurs. Afin d'atteindre ce but, la Fédération préconise, entre autres moyens, l'application de plans spéciaux de travail qui tiennent compte et fassent ressortir la capacité physique, la formation professionnelle et les droits essentiels de la personne humaine.

(c) Que la pétition susmentionnée demande l'absorption des jeunes travailleurs par la collectivité des producteurs entre autres au moyen de:

iii. la réglementation du travail de la femme mariée qui faciliterait le retour de la mère à son foyer.

iv. l'interdiction de remplacer le travail de l'homme par celui de la femme.

2. Que les droits essentiels de la personne humaine sont les mêmes pour la femme et pour l'homme, ainsi que pour la femme mariée et pour la femme célibataire.

3. Que retirer à la femme le droit de gagner sa vie à cause de son mariage, c'est lui retirer un des droits essentiels de la personne humaine.

4. Qu'interdire aux travailleuses d'entreprendre un travail effectué précédemment par un homme, c'est refuser à la femme un des droits essentiels de la personne humaine et faire du travail un monopole de l'homme.

5. Le travail donné à une personne en raison de son sexe et non de ses capacités n'est pas du bon travail.

Les soussignées pétitionnaires demandent par conséquent à la Conférence Internationale du Travail de déclarer:

1. Que le droit de gagner sa vie est un des droits essentiels de toute personne humaine.

2. Que le droit de gagner sa vie ne doit être retiré ni pour raison de sexe ni pour raison de mariage.

3. Qu'en raison de toutes ses conséquences physiques, sociales, économiques et morales, le chômage est aussi fâcheux pour les femmes que pour les hommes.

Le Congrès décida, en outre, que cette pétition serait communiquée à toutes les Sociétés nationales affiliées à l'Alliance et à toutes les Sociétés internationales avec lesquelles elle est en relations directes, pour les prier de la signer, elles aussi, et de l'envoyer avant le 4 juin à Genève.